CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Besogne inutile

Les faux républicains Chatteleyn, Lefgilière, Monvoisin, Viennes etc. qui pour vaincre le Parti Ouvrier ont fait alliance avec les réactionnaires Reboux, J. Lagache, Royenal Tanchon et consorts viennent de fonder une nouvelle « Union républicaine ».

Ils escaient ainsi de donner le change aux électeurs.

Besogne inutile ! Tout ce qu'ils pourront faire ne parviendra pas à modifier les résultats des élections de mai prochain, du moins en leur faveur.

Et la phraséologie amphigourique employée dimanche par M. Chatteleyn, à la réunion de l'Union républicaine (?) qui s'est tenue rue St-Georges, et que notre confrère l'*Avenir* a complaisamment reproduite, n'a réussi qu'à faire éclater de rire les personnes à qui elle croyait s'adresser.

Il n'est pas un républicain digne de ce nom qui se laissera prendre encore à la glu réactionnaire. Tôt-etôt même placée par un Largillière ou un Chatteleyn.

On sait que ceux-ci sont passés avec armes et bagages à la réaction capitaliste et qu'ils ne sont plus que des pantins agissant selon les volontés de MM Motte, Lagache et Reboux.

Suicide causé par la misère

Hippolyte Delsignies, 58 ans, est un ouvrier ébéniste qui demeurait à l'estaminet Ringeval, angle de la rue du Collège et de la rue de la Paix.

Depuis trois mois le malheureux était sans travail et le maigre pécule qu'il avait pu s'amasser étant complètement fondu.

A bout de tout, ne pouvant plus payer sa pension, ni son loyer Hippolyte Delsignies a mis fin à sa triste existence en se pendant dans la chambre qu'il occupait au 2e étage.

Le désespéré avait fait un nœud coulant à une corde qu'il s'était passé au cou.

C'est hier, vers une heure de l'après-midi, que l'on s'est aperçu du suicide. M. le commissaire de police prévenu fit appeler un docteur qui ne put que constater le décès.

Le corps de l'ébéniste a été transporté à la morgue de l'hôpital. On n'a trouvé de lui aucun papier et on ne lui connaît aucun parent.

Un expulsé

Camille Delarouelle, 42 ans, terrassier, est expulsé de France depuis le 20 janvier 1895.

Hier matin, la police apprenait qu'il travaillait rue de la Gare. C'est là qu'il a été arrêté.

Vol d'une chaîne de montre

Une ménagère, Marie Dubois, âgée de 27 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 220, a été arrêtée pour vol d'une chaîne de montre en or, au préjudice des époux Collas, demeurant rue Monge, 120.

C'est dimanche que le vol s'est accompli. La voleuse a vendu le produit de son vol, pour la somme de 9 fr. 50 à un bijoutier de la rue de Lannoy, M. M.

Marie Dubois sera conduite aujourd'hui à Lille.

Coups de tison

Deux ménagères habitant rue des Longues-Haies, cour Roussel, se sont chamaillées, dans la journée de dimanche, pour des futilités. L'une, Rosalie C..., a porté à l'autre, Marie D..., des coups de tison sur la tête, au point qu'il y a eu effusion de sang.

La police prévenue a dressé procès-verbal.

Arrestation d'un escroc

Nous apprenons l'arrestation, à Milan, du nommé Crombez, ancien agent d'affaires à Roubaix.

Cet individu, qui se faisait appeler Dumas, avait fait de nombreuses dupes en notre ville.

Dans la journée d'hier le parquet de Lille a été avisé par la police italienne de l'arrestation de l'escroc.

Union électorale

ROUBAIX. — La 1re section, se réunira aujourd'hui mardi 3 mars, à 8 h. 1/2 du soir, en son local, estaminet de l'Espérance, rue de Mouveaux.

Présence indispensable.

Tombola

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola qui a eu lieu le dimanche 1er mars, au « Bas Bourgeois, » rue du Bois n° 22 :

17 — 72 — 76 — 102 — 109 — 111 — 183 — 256 — 278 — 307 — 540 — 588 — 678 — 722 — 769 — 1054 — 1142 — 1173 — 1194 — 1452 — 1495 — 1521 — 1611 — 1744 — 1917 — 1946 — 2017 — 2086 — 2156 — 2217 — 2235 — 2246 — 2291 — 2309 — 2416 — 2449 — 2463 — 2499 — 2506 — 2556 — 2618 — 2779 — 2902 — 2912 — 2916

Les lots pourront être réclamés jusqu'au 15 mars inclus, passé ce jour, ils seront acquis à l'œuvre.

WASQUEHAL. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le conseil municipal de Wasquehal s'est réuni dimanche à midi, sous la présidence de M. Victor Delfourne maire, assisté de M. Augustin Spriet, adjoint. Étaient présents : MM. Henri Jovenoux, Désiré Delesalle, Théophile Selosse, Bailly-Richard, Louis Destailleurs, Leveugle, Daniel, Auguste Vignies, Omer Auove, Jules Leurdan, Jules Lepers, Henri Puelle, Gustave Desrumeaux et Six vincent.

L'ordre du jour est abordé aussitôt après la lecture du procès verbal qui est adopté sans observation.

Le conseil approuve le montant des taxes irrecouvrables qui se chiffrent à 60 francs dont 24 francs pour les citoyens et 36 francs pour prestations.

Le maire donne ensuite lecture de l'arrêté préfectoral, en date du 20 décembre 1895 portant installation des commissaires repartiteurs.

Sont nommés pour l'année 1896 comme résidents ; MM. Jules Courrier, Auguste Vignier et Amoye Omer, pour Wasquehal.

Suppléants-résidents : Gustave Desrumeaux, Bailly-Richard et Jules Deldalle, pour Wasquehal.

Non-résidants : MM. Pierre Masquelier et Jules Lepers, à Flers.

Suppléants non-résidants : Louis Duhamel et Lepers Leucidan de Flers.

Le conseil donne un avis favorable au maintien dans ses foyers du nommé Jules Honeaux.

Sur la question d'une concession au cimetière pour l'érection d'un monument aux soldats morts pour la patrie, le conseil accorde à la société des anciens militaires le terrain demandé. Quant à sa quote part de souscription, il renvoie la question à la commission des finances.

Le conseil vote la somme de 1165 francs pour couvrir les crédits des exercices clos afférents à 1895.

Le maire communique au conseil la décision du ministre des travaux publics en date du 5 février, autorisant la construction de deux abris à l'arrêt du chemin de fer. Le conseil vote alors la somme de 650 francs qui constitue la moitié de la dépense totale, suivant les vœux émis dans des précédentes séances par le conseil municipal.

Concernant la pension des vieillards, le conseil renvoie la question à la commission de finances qui enverra son rapport à la session de Mai.

Le conseil donne un avis favorable à l'exonération des taxes militaires pour les individus dont l'indigence est parfaitement reconnue.

Il vote ensuite la somme de 120 francs pour achats de vêtements sollicités par les gardes. Cette somme devra être prélevée sur l'exercice courant.

Une somme de 50 francs est aussi votée pour l'érection du monument Pasteur à Lille.

Le Conseil vote la somme de 6304 francs sur l'exercice de 1895 pour paiement de terrains cédés à la commune et pour pavages de chemins vicinaux et ruraux, ce crédit ayant fait à l'emprunt de 50,000 francs.

Une demande de l'instituteur en faveur des cours d'adultes qu'il fait et qui produit d'excellents résultats : décide le conseil à lui voter une somme de 75 francs.

Le Maire donne communication d'une demande de la compagnie du gaz de Roubaix, faisant connaître son intention d'étudier sérieusement la demande formulée par les habitants de la Planche-au-Riez à seule fin de leur donner satisfaction.

La Compagnie en outre le conseil à renoncer à la demande des habitants du Noir-Bonnet, par rapport à la non-canalisation de leur quartier.

Le Maire donne également lecture d'une lettre qu'il a reçu des administrateurs de la raffinerie de pétrole du Nord. Dans cette lettre ces messieurs demandent, d'être autorisés à placer deux lampes électriques pour leur permettre d'éclairer la rue de la Gare ainsi qu'une partie du chemin du Noir-Bonnet sur le parcours desquelles voies, sont situées leurs usines. Le conseil donne un avis favorable.

La séance est levée à 1 heure.

LANNOY. — *Conseil municipal.* — Le Conseil municipal est convoqué pour ce soir à 8 heures, à la mairie.

Ordre du jour : Legs de M. Dufermont.

Chien perdu ou volé. — La gendarmerie de Lannoy, en faisant une perquisition chez un individu d'Hem, y a trouvé une petite chienne genre griffon, de couleur blanche, tendant jusqu'à la moitié du corps. L'individu a déclaré l'avoir trouvée, rue de l'Epeule.

La petite chienne est à la disposition de son propriétaire qui peut s'adresser pour renseignements à la gendarmerie.

Une conférence

La société amicale des anciens élèves de l'école de Lannoy organise une conférence qui aura lieu le dimanche 8 mars prochain, salle des fêtes de la Mairie.

M. Marchieu traitera ce sujet ; Les Français en Afrique.

Pour la lutte
De Lille

Liste 119 — 3,80 ; Un groupe d'appréteurs qu'en fort A bas le Sénat 4,20 ; Un satisfait de la réunion du 15 février 0,75 ; Les appréteurs de chez Vas-y-voir pour que Reboux ne dise plus que nos réunions ne sont composées, que d'étrangers ou femmes et d'enfants 2,05 ; L. D. 0,50 ; Après une chanson socialiste chez Vermeire rue de la Paix 1,10.

Quête faite au Crêchet à Croix par les boulleurs quilles, 1,20 — Wandil, 0,60. — Un groupe de républicains non vendus et pas à vendre à la réaction opportuniste (1re vers.), 10 fr. — Un groupe de républicains non vendus et pas à vendre à la réaction opportuniste, 8,50. — Quête faite par la société des balafards, 1,50.

Un groupe d'appréteurs socialistes de chez Chose et Machin qui voudraient voir tous les maires opportuns de France et de Navarre venir prendre mesure pour leurs ventes le 3 mai à la Paix ; le coqueur les attend (8e vers.), 5 fr. 10. — Reçu du groupe en formation des Amis réunis chez le citoyen Sidenne, avis aux amateurs (2e vers.), 5 fr. — La femme d'un contremaître qui s'engage à en verser autant toutes les semaines, 0 fr. 25.

Les appréteurs de chez Vas-y-Voir (11e versement) pour que Deschamps ne trouve plus des compagnons pour lui plus se faire porter aux élections, 7 fr. ; les amis du Bas-Quartier qui engagent tous les bons citoyens à en faire autant, 10 fr. ; pour avoir raison de la chasse bourgeoise, 0,75 ; pour que Deschamps soit un cul du député en Belgique, 0,50.

Sept employés qui crient bien haut à la les exploiteurs ! 1,75. — Sept copins enchantés de la rapidation du Sénat, 1,75. — Un groupe d'appréteurs qui crient bien fort à bas le Sénat, 4,40 (3e vers.). — Reçu du groupe les émancipateurs, produit de la soirée du 16 février, 20,00. — Produit de la soirée organisée par le groupe les prolétaires de l'Epeule, 12,50. — Le groupe les prolétaires de l'Epeule pour le sou électoral (2e vers.), 12,50. — Jacques Bonhomme, 0,40. — Produit d'une soirée organisée par le groupe les vengeurs de Fourmies, chez le citoyen Louis Lorthioix, rue de Lannoy, 476, 10,00. — La femme d'un contre-maître (5e vers.), 0,25.

Liste n° 5 de chez Chose et Machin qui voudraient voir M. Alexandre Moorman donner le prix à ses cartonneurs comme ailleurs, 4 fr. 35. — Knofs Louis, mécanicien, 2 fr. — Un amateur de lutte (12e et 13e versements), 1 fr. — Les appréteurs de chez vas-y-voir (12e versement), pour demander à l'Union de nous Deschamps ainsi sur l'bâton, 7 fr. 15.

Sept copains 1 75 ; Un groupe d'appréteurs travaillant la flanelle blanche de 28 vestes, des faux patriotes pour le 3 mai (4e vers.), 2,30 ; Quelques socialistes de Templeuve pour la lutte électorale de Roubaix 1,50 ; Jacques Bonhomme (4e vers.) 0,25.

Après une partie de boule chez Lepers, place Nadaud, 3 fr. 50. — Trois admirateurs du concert Lenepveu, à l'Hippodrome, 3 fr. — Produit de la soirée donnée par le groupe Les Vengeurs de Fourmies, chez Allard, rue de Lannoy, n° 255, 10 fr. ; la femme d'un contre-maître (5e versement), 0,25.

Total de la 6e liste	171 40
Total des listes précédentes	684 32
Total général	855 72

TOURCOING

LE CRIME PASSIONNEL

La jeune Marie Duponchelle est toujours à l'hôpital, on n'a encore pu lui extraire aucun projectile bien que son état ne soit sensiblement amélioré.

Le parquet n'est pas encore descendu sur les lieux.

Le corps du malheureux Vynckier a été enlevé hier après-midi à 3 heures, à l'hôpital, pour être transporté chez ses parents au Pont-Rompu où il est maintenant. Les funérailles de Vynckier auront lieu demain matin probablement vers 8 h. 1/2. Nous n'avons pu obtenir renseignement sur l'heure exacte.

Mari brutal

Le nommé Florent Vansteenkiste, âgé de 47 ans, demeurant rue des Onze Chênes, a été fourré au violon pour avoir battu sa femme dimanche vers 11 heures du soir et s'être enivré.

Adjudications

Hier lundi, à 3 heures du soir, a eu l'adjudication pour l'entretien des chemins vicinaux ordinaires, sous la présidence de M. Théron, adjoint, assisté de MM. Leplat et Dupouloumbier, conseillers municipaux, en présence de M. Supra, agent-voyer cantonal et Bulté, receveur municipal.

Mme veuve Baudoin de Tourcoing, a été déclarée adjudicataire, pour trois années, avec un rabais de 20 0/0.

Une autre adjudication concernant l'entretien des chemins ruraux et des sentiers en dehors de l'agglomération. Même adjudicataire, même rabais.

L'« Economie »

Le bal organisé par la coopérative « l'Economie des ménages » au profit des pauvres du bureau de bienfaisance a produit la somme de 297 fr. qui a été versée entre les mains de l'administration.

Pour les grévistes d'Halluin

Quête faite après une partie d'arbalètre chez Deltombe, aux Phalempins, 2 fr. 50.

LILLE

LA RÉUNION
des abonnés des trains ouvriers

Les abonnés des trains-ouvriers se sont réunis dimanche dernier à près de deux cents, à la *Maison du Peuple*.

Cette réunion a formé son bureau comme suit : Président, le citoyen O. Poulet, assesseurs, les citoyens Payelle et Maselet.

Les députés invités se sont fait excuser.

Le citoyen Louis Dupied, conseiller général, présent à cette réunion, a pris la parole pour déclarer qu'il se mettait à la disposition des abonnés des trains ouvriers.

Les citoyens Payelle, Doosche, Fremaux et Schepaers ont été délégués pour aller porter, dimanche prochain, à M. l'Inspecteur principal, les revendications suivantes :

1° Que la carte d'abonnement puisse servir pour les ouvriers qui vont travailler à Roubaix et à Tourcoing, dans les cas imprévus de maladie ou de chômage, à revenir à Lille sur d'autres trains non-désignés sur cette carte ;

2° Que l'ouvrier tenu de passer la nuit dans la maison où il est occupé puisse rentrer chez lui, avec sa carte d'abonnement, sans attendre l'heure du premier train indiqué sur cette carte.

Nous espérons que les intéressés obtiendront gain de cause.

L'affaire de la rue des Etaques

L'état de Clément, l'homme qui la nuit dernière a reçu rue des Etaques, une forte blessure à la tête est assez satisfaisant. Le blessé est soigné à l'hôpital St Sauveur et l'on espère que sa guérison sera assez rapide.

Quant à la fille Paret, qui avait repoussé Clément et occasionné sa chute, elle sera poursuivie pour blessures par imprudence.

Attaque nocturne

La nuit dernière entre minuit et demie et une heure du matin, le sieur X... a été assailli rue Colbert, par trois individus, qui, après l'avoir roué de coups, lui ont soustrait une montre et une chaîne en argent qu'il portait.

Dans un état lamentable, M. X. qui demeure rue de Wazemmes fit sa déclaration à la police mais ne put donner qu'un signalement bien vague de ses agresseurs de sorte que ces derniers sont restés inconnus jusqu'à présent.

Vol important

D'audacieux malfaiteurs ont volé, samedi soir, vers huit heures, un ballot de marchandises, d'une valeur de 450 francs, chez M. Beerland, négociant, rue du Molinel, 77.

Ce ballot qui contenait plusieurs pièces de toile à matelas était déposé sous la grande porte de la maison, prêt à être chargé sur un camion ainsi qu'il être expédié. Les voleurs ont profité de l'inattention des employés pour se sauver avec.

Une plainte a été déposée par M. Beerland. La police a ouvert une enquête qui jusqu'ici n'a pas encore abouti.

Un enterrement civil

Aujourd'hui mardi à 3 heures de l'après midi aura lieu l'enterrement civil de Madame Adeline Leclercq.

On se réunira à la maison mortuaire, cour du Soleil, chs Pesse 27.

Union artistique du Nord

La plus grande activité règne rue Nepveu pour l'organisation de l'exposition de peinture et de sculpture qui doit s'ouvrir le 15 mars.

Déjà un grand nombre de tableaux sont arrivés et il est facile de prévoir que l'exposition sera particulièrement remarquable.

Non seulement notre région et Paris ont fait de nombreux envois, mais la Belgique et la Hollande ont annoncé des œuvres de leurs meilleurs maîtres.

Les sociétaires de l'Union artistique recevront une invitation pour assister, avec leur famille, à l'ouverture de l'exposition qui se fera le 15 mars.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir des conséquences bien plus graves s'il ne s'était déclaré en plein midi, a mis en émoi la population de la rue Ste-Catherine.

Vers midi et demie, M. Cordier, concierge de l'importante fonderie de M. René Baudon, située rue Sainte Catherine, 61-63, s'aperçut en faisant sa ronde habituelle qu'une fumée intense s'échappait de l'atelier des modeleurs.

Il donna aussitôt l'alarme, et, avec le concours des ouvriers qui se trouvaient encore présents dans l'établissement, réussit à éteindre, à l'aide de quelques seaux d'eau, ce commencement d'incendie.

Néanmoins les étables sont en partie brûlées ainsi qu'une partie du plancher de l'atelier. Les dégâts sont évalués à environ 300 francs couverts par une assurance.

Les pompiers du poste de la rue de la Baignerie, suivis de près par la pompe à vapeur de la caserne Malus, arrivèrent aussitôt sur les lieux mais n'eurent pas à fonctionner.

Coups de baïonnette
DANS LE DOS

Dimanche soir, un soldat du 1er bataillon de chasseurs à pied, Georges Debon, en garnison au fort de Mons-en-Barœul, a donné un coup de baïonnette à Mme Martier, demeurant rue du Vieux n° 5.

C'est en voulant intervenir dans la querelle que son frère venait avec un soldat dans la rue de l'Est qu'elle a été si malheureusement frappée.

Georges Debon a été immédiatement arrêté par M. le commissaire du 3e arrondissement et remis entre les mains des autorités militaires.

Une enquête est ouverte ; nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette grave affaire.

Le danger des moules

Dimanche soir, M. Louis Amand et sa jeune fille Charlotte, demeurant tous deux rue des Etaques, 27, avaient mangé pour leur souper une portion de moules. Une heure après il ressentirent tous deux les symptômes d'un empoisonnement.

M. le docteur Aochsteter que l'on avait prévenu aussitôt leur administra un contre-poison et trouvant leur état assez grave les fit admettre d'urgence à l'hôpital St-Sauveur.

Après une nuit de soins ils en sortirent tous deux lundi matin guéris mais dégoûtés pour longtemps de ces mollusques populaires.

Pour une montre et sa chaîne

Uranie Bacquet, servante, habitant 109, rue de Tournai, avait depuis longtemps une folle envie de posséder une montre en argent, une chaîne du même métal lui aurait également plu.

Mais pour se procurer ces objets, il fallait une somme assez rondelette qu'elle n'avait point, et du reste, trouvant à son goût la montre et la chaîne de M. Wattin, cabaretier, rue de Béthune, 60, elle décida de se les approprier. C'était simple, mais M. Wattin la trouvant mauvaise, porta une plainte à la police.

Aussi Marie Bacquet se trouve actuellement à la maison d'arrêt de Lille.

Union commerciale de l'arrondissement de Lille

Les listes d'adhésion à l'Union commerciale de l'arrondissement de Lille se couvrent rapidement de signatures.

Il s'agit d'ailleurs d'une œuvre essentiellement économique, fondée en dehors de tout esprit politique, pour la défense des intérêts du commerce local, l'on conçoit facilement avec quelle faveur elle est accueillie par tous nos concitoyens.

Tirage de l'emprunt 1860

Le 72e tirage de l'emprunt 1860 a eu lieu hier lundi, à l'Hôtel de ville. Voici les numéros sortis avec les primes obtenues :

Un lot de 25,000 francs, n° 15 154.

Un lot de 10,000 francs, n° 37,494.

7 lots à 1,000 francs, numéros 102,205 — 167,302 — 174,305 — 158,136 — 12,701 — 81,778 — 91,529.

10 lots à 500 francs, numéros 47,083 — 89,955 — 114,550 — 103,822 — 138,935 — 115,952 — 55,556 — 166,378 — 153,885 — 50,054.

15 lots à 400 francs, numéros 102,950 — 173,957 — 123,395 — 49,202 — 9,658 — 163,807 — 121,888 — 119,549 — 154,251 — 62,785 — 25,879 — 24,004 — 88,246 — 72,511 — 101,735 — 20 lots à 200 francs, numéros 150,474 — 118,641 — 19,654 — 83,805 — 71,786 — 101,532 — 75,049 — 38,598 — 66,089 — 107,556 — 162,182 — 164,174 — 3,849 — 94,404 — 52,885 — 5,701 — 83,100 — 36,375 — 55,229 — 80,801.

Cours et Conférences

Faculté de droit, 25 rue Gauthier-de-Châtillon. Aujourd'hui 3 mars. — cinq heures du soir (Amphithéâtre n° 1). Cours d'économie politique.

M. Deschamps, continuera l'exposé des rapports de la production et de la consommation. (Les théories de Malthus sur la population ; — de Ricardo, sur le salaire normal et sur la rente foncière ; — de J.-B. Say sur les débouchés).

Aujourd'hui 3 mars, à 5 heures et demie du soir, grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier-de-Châtillon. Cours public municipal de Pédagogie de M. Penjon : Education du Caractère.

Mercredi 4 mars, à 8 h. 1/2 du soir, à la faculté des Lettres, 25, rue Gauthier de Châtillon, cours public de M. Hauvuant : La Russie au XVIIe siècle.

Aujourd'hui 3 mars, à 4 heures 1/2 du soir, à la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier-de-Châtillon, cours public de Géographie de M. Cons : l'Extrême-Orient.

Aujourd'hui, 3 mars, à 8 h. 1/2 du soir, grand amphithéâtre de la faculté des lettres, 25, rue Gauthier-de-Châtillon, cours public municipal de M. Dufour. Etudes sur la tragédie grecque.

Savon des princes du Congo

Le plus parfumé des savons de toilette. Grands prix 20 médailles d'or.

LA VERRERIE OUVRIÈRE
de Carmaux

COMITÉ D'ACTION

Siège social : 110, rue Vieille-du-Temple

Dons à la Verrerie

Une combinaison ingénieuse qui permettra à tous les ouvriers de contribuer, sans bourse délier, à la prospérité de la *Verrerie Ouvrière* vient d'être mise à exécution par nos amis du Nord et la France.

Par suite d'une entente avec MM. Dangleterre et Cie, fabricants de chicorée à Carvin (Pas-de-Calais), ces fabricants créent spécialement une marque qui portera le nom de **Chicorée Universelle** et une remise prélevée sur le montant de la Vente de la Chicorée Universelle sera versée à titre de Don à la *Verrerie Ouvrière*.

Plus la vente sera forte, plus le versement sera élevé. Le contrôle du montant des affaires faites a été confié par des mesures spéciales.

Dans ces conditions, nous engageons tous les travailleurs, sans exception, à réclamer à leurs fournisseurs le produit dont la qualité sera excellente de préférence à tout autre ; sans qu'il leur en coûte un centime, ils apporteront ainsi leur aide à l'existence même de la *Verrerie Ouvrière*.

Les Epiceries et les Sociétés coopératives peuvent demander les prix et échantillons à MM. Dangleterre et Cie à Carvin ou au citoyen Dailliet, 28, rue de Fives, à Lille.

TOUS LES RHUMES

Grippes, influenza, oppressions, sont guéris et les malades soulagés instantanément par le **Sirop des 2 heures**. Tous ceux qui connaissent ce précieux et agréable médicament proclament sa grande efficacité. Prix 1 fr. 50. S'adresser pharmacie Couvreur, 20, rue Neuve, Roubaix.

GUÉRISON Fumeurs de Cigarettes ENROUÉS par la **ASTHME** Toutes Bronchites CHRONIQUES et CENTENAIRES de Médecine. Dr L. BRUNEAU, pharm. LILLE

ÉTAT-CIVIL

Naissance du 1er mars. — Germaine Vandevogel, rue Heilmann, cour Ventaire 2. — Edmond Delcroix, rue du Collège, 25. — Albert Villers, boulevard de Metz, cour Gouffesame, 6 — Hélène Gydé, rue Wat, cour Six, 32. — Antoine Vesen Laere, rue des Longues-Haies, cour Dubeuvre, 3. — Henri Tackle, rue de Lille, impasse des Arts, 6. — Angèle De Clercq, rue Jean Bart, cour Dumery, 1.

Alphonse Moens, rue de l'Epeule, cour Pierragache 9. — Suzanne Bové, rue Solférino, 52. — Madeleine Demarchelier, rue des Longues-Haies, 12. — Léon Vanrechbrouck, rue de Paris 13. — Augustine Desbouvries, rue Solin, maisons Jacquard, 13. — Rachel Kicq, Hôtel-Dieu.

Décès du 1er mars. — Devannaix, 6 mois, rue Duflos, 19. — Louis Esprit, 1 an 1/2, rue Rossini, cour Dhaliuin, 5. — Cyrille Lemarre, 65 ans, rue de Toulouse, cour Ibérin, 2. — Laure Meeuschaert, 2 ans 10 mois, rue de Mons, 74. — Hermance Lafflechelle, 2 ans, rue de Béthune, 8. — Germaine Verbelle, 3 mois, rue Lafontaine, cour Dujardin, 1. — Aug. Brion, 3 mois, Hôtel-Dieu.

Tourcoing. — Naissances du 1er et 2 mars 1896. — Celina Vanmerhaeghe à l'Epeuille. — Arsélie Hoet, rue de Châtillon. — Laurent Prunl, boulevard Gambetta. — Ernest Desmettre, rue du Blanc-Seigne. — Estelle Hauna, rue Blanche-Porte. — Marie Leclercq, rue Desmarchelier. — Joseph Tavernl, rue St-Joseph. — Edmond Delez, rue Fin de la Guerre. — Marie Derveux, rue de la Cité. — Blanche Dujardin, rue de la Potente. — Jeanne Derick, rue du Tilleul. — Gaston Lepoutre, rue de Mouveaux.

Décès. — Noël Dufermont, 2 mois, rue du Gouffre. — Louis Lecerf, 68 ans, sans profession, rue Ste-Barbe. — Sophie Verstraete, 37 ans, sans profession, rue de Wasquehal. — Charles-Joseph Vialle, au Pont Rompu. — Philippe Mauroit, 62 ans, domestique, rue Blanc-Seigne. — Victor Dutriez, 7 jours, rue du Blanc-Seigne.

BOURSE de LILLE
DU 2 MARS

VALEURS	Cours du jour.	On offre.	On demande
Aniche	..	1160	1000 ..
Anzin	..	..	4100 ..
Bessy	1200	..	1100 ..
Bully	2100	2100	2050 ..
Carvin	..	1000	..
Courrières	..	4250	4200 ..
Douchy	..	..	560 ..
Dourges	..	8200	8175 ..
Escarpelle	2400	2400	..
Lens 1888	253	253	..
Lievin	..	1200	1100 ..
Meurchin	..	..	..
Ostricourt	..	315	310 ..
Vicoigne	3400	..	3425 ..

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille, Imprimerie de l'*Egalité*, Grande-Rue de Fives, 25.

FEUILLETON N° 20

LA GRANDE FLIBUSTE

PAR

PAUL DUPLESSIS

PREMIÈRE PARTIE

LE CHEVALIER DE MORVAN

— J'ai besoin d'argent, mademoiselle, et je désirerais que votre mari m'avançât une année de la pension qu'il est chargé de me servir et qu'il me paie tous les mois, c'est-à-dire six cents livres.

— J'ignore le premier mot de cette affaire. Veuillez repasser dans une quinzaine, Cointo sera alors de retour.

— Je dois entreprendre un long voyage, et il me serait impossible d'attendre jusqu'à cette époque, mademoiselle.

— Etes-vous donc tellement à court d'argent ou privé d'amis que vous ne puissiez vous passer de ces six cents livres ?

— Oui, mademoiselle, je suis justement dans cette position.

— En ce cas, vous m'obligerez beaucoup, monsieur, en n'insistant plus. Vous comprenez que l'on ne prête pas comme cela six cents livres à un homme que l'on ne connaît pas, qui part pour un long voyage et qui vous avoue ne posséder ni un sou vaillant ni un ami.

A cette réponse atroce, faite au reste sans aucune mauvaise intention, de Morvan eut un mouvement de véritable vertige ; il se repentit amèrement de n'avoir point tué le commis, et fut sur le point d'adresser à la femme Cointo une de ces impertinences qui brûlent comme un fer rouge ; toutefois, ce mouvement de folie ne dura que l'espace d'une seconde, et le pauvre gentilhomme, accablé sous le poids de la honte, se dirigea lentement vers la porte.

Au moment même où il allait sortir, la porte s'ouvrit brusquement, et de Morvan ne put retenir une exclamation d'étonnement et de surprise en se trouvant face à face avec le maquignon Mathurin.

— Mathurin ! s'écria-t-il.

— Lui-même, pour vous servir, mon gentilhomme. Ma foi ! je ne m'attendais pas au plaisir de vous revoir à Brest. Il paraît que vous êtes complètement remis de votre blessure ?

Le maquignon s'avança vers la demoiselle Cointo, qui, se levant aussitôt avec empressement, lui adressa la plus gracieuse révérence, accompagnée du plus aimable sourire.

— Vous connaissez donc monsieur, demanda-t-elle au maquignon d'un air inquiet, et comme si elle se repentait de la façon un peu légère dont elle avait agi envers de Morvan.

— Parfaitement, chère demoiselle, répondit Mathurin ; monsieur le chevalier a même bien voulu m'accorder dernièrement le plaisir d'une charmante promenade en mer.

— Alors pourquoi, monsieur le chevalier, poursuivit la banquière en se retournant vers le jeune homme, prétendiez-vous tout à l'heure ne pas avoir d'amis ? Si M. Mathurin consent à se porter garant pour vous, je suis toute disposée à vous prêter les six cents livres que vous m'avez demandées et que je vous ai refusées.

Cette dernière humiliation manquait au malheureux jeune homme ; elle acheva sa confusion.

Mathurin, l'air moqueur et la lèvre supérieure relevée par un équivoque sourire, le regardait avec une fixité qui fit perler une sueur froide sur son front.

De Morvan eût donné dix ans de sa vie pour pouvoir, en ce moment, tirer l'épée contre un adversaire digne de lui.

— Monsieur le chevalier sait fort bien que les maquignons ne sont pas ordinairement des millionnaires, répondit Mathurin après un silence de quelques secondes, qui parut à de Morvan avoir duré une heure ; toutefois, je ne suis pas sans posséder par devers moi de petites économies, et s'il veut me faire l'honneur d'accepter, au taux de l'intérêt légal, une somme de six cents livres, je serai heureux de lui rendre ce léger service.

— Je vous remercie, monsieur, répondit de Morvan, qui, se sentant à bout d'abnégation, reprit toute sa fierté : puisque l'absence de mon banquier Cointo m'empêche de toucher ici l'argent dont je me trouve avoir par hasard besoin, je m'adresserai à un autre homme d'affaires.

— Ah ! mon Dieu ! j'y songe à présent, monsieur, s'écria à son tour la demoiselle Cointo. Ne m'avez-vous pas dit que vous vous appeliez de Morvan ?

— Oui, mademoiselle, le chevalier de Morvan.

— Etourdie que je suis ! Voici une lettre qu'un courrier a apportée ce matin même pour vous !

Le jeune homme s'empressa de décacheter le billet que lui remit la banquière et lut d'un coup d'œil les lignes suivantes :

« Dans quinze jours, je serai à Paris.

« Vous trouverez mon adresse chez le prince d'Harcourt.

« Accourez vite ; j'ai besoin de vous.

« Ayez foi dans votre bonne étoile.

« Venez ! venez !

« NATIVA. »

— Eh bien ! chevalier, dit le maquignon Mathurin en s'adressant de nouveau à de Morvan, refusez-vous *encore* mon offre ?

— Toujours, monsieur ! répondit de Morvan gêné et désorienté malgré lui par la singulière façon dont Mathurin avait appuyé sur le mot *encore*.

Le gentilhomme breton salua alors d'une seule et même inclination de tête la femme de l'armateur et le maquignon Mathurin ; puis il s'éloigna à pas lents et en adressant une indifférence, hélas ! bien loin de son cœur.

De Morvan, en arrivant à Brest, avait été se loger par mesure d'économie dans une petite auberge borgne, qui portait pour enseigne : *Au Chariot-d'Or*.

Ce fut là qu'il se rendit après la malheureuse issue de son infructueuse démarche.

— Ah ! se disait-il en marchant de toute sa vitesse, car il lui semblait que les passants devaient lire sur son front l'humiliation qu'il achevait de subir, ah ! se disait-il, je ne me doutais pas encore si de la honte qu'entraîne avec elle la pauvreté ni de l'influence que possède l'or ! Ce maquignon a été reçu à bras ouverts, tandis que moi, le chevalier de Morvan, on m'a traité avec le plus déplorable sans-gêne ! Et cela pourquoi ? Parce que cet homme n'avait pas besoin d'argent et que je venais, moi, pour en emprunter ! Nativa a raison : j'aurais dû depuis longtemps m'occuper de l'avenir et ne pas gaspiller comme je l'ai fait mes plus belles années dans une stérile solitude. Oh ! mais je veux à présent, à force de persévérance et d'audace, regagner le temps perdu. Je sens toutes les ambitions et tous les désirs qui dorment en mon cœur se réveiller avec une violence irrésistible et de bon augure ! Oui, oui, je réussirai !

Après avoir jeté ce baume d'espérance sur la plaie saignante de son orgueil si cruellement froissé, de Morvan reporta toutes ses pensées sur Nativa ; il relut cinq fois de suite, en le commentant au point de vue de ses désirs, le billet qu'il avait reçu d'elle, et il arriva à cette conclusion, que les lignes écrites par la jeune fille constituaient un véritable aveu !

Cette certitude lui fit un grand bien ; aussi lorsqu'il atteignit l'auberge du *Chariot-d'Or*, la disposition de son esprit était-elle bien de ressembler au sentiment de découragement profond qu'il avait ressenti en sortant de chez la femme de l'armateur.

La première personne qu'il aperçut en pénétrant dans la cour de l'auberge fut son domestique Alain, occupé à étriller Bijou.

La vue de son maître parut causer une véritable joie au Bas-Breton qui, effrayé de la multiplicité des rues de Brest, et retenu par la crainte de se perdre, n'avait pas osé s'aventurer au dehors.

— Mon brave Alain, lui dit de Morvan avec une extrême bonté, car il savait pouvoir compter aveuglément sur le dévouement de son domestique, et la pensée d'être aimé même par un pauvre et ignorant sauvage était en ce moment chose douce à son cœur ; mon brave Alain, l'affaire qui m'avait appelé ici est terminée ; si tu n'es pas trop fatigué, nous nous remettrons en route demain matin au point du jour.

— Ma foi, je ne demande pas mieux ; j'aime mieux les grandes routes que les grandes villes.

— Que diras-tu donc quand nous serons à Paris ?

(Suivre.)